

Transcription

Donneur d'ordre	Banque Triodos
Description de l'enregistrement	BAVA 20-6-2022
Durée	52 minutes
Nom du fichier	NL 23 NL Triodos_Jun20_03-46-33
Type de transcription	Transcription Verbatim Le transcripteur a tapé le texte de l'enregistrement. L'exhaustivité a été recherchée : l'enregistrement audio a été écouté plusieurs fois afin de reproduire correctement - dans la mesure du possible - même les passages difficiles à comprendre. Toutefois, les textes non pertinents (tels que les interjections, les bégaiements, les répétitions) ont été omis. La plupart des erreurs linguistiques des intervenants ont été corrigées. La transcription reste aussi proche que possible du choix des mots des locuteurs.
Mise en œuvre	Het Notuleercentrum, Leersum - Utrecht

*** Début de la transcription

1. Ouverture et annonces

Modérateur

Bonjour, Mesdames et Messieurs. Bienvenue à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque Triodos. Avant le début officiel de la réunion, il est de mon devoir de vous donner quelques informations d'ordre administratif. Comme mentionné à l'entrée, cette réunion se déroulera à la fois numériquement et physiquement avec vous ici dans la salle. Cela signifie que même si vous posez une question, elle sera affichée à l'écran et fera partie du webcast. La réunion peut être suivie en cinq langues. Aujourd'hui, dans cette salle, nous parlons le néerlandais, mais l'anglais, l'allemand, l'espagnol et le français sont également proposés via le webcast. Comme je l'ai dit, c'est aujourd'hui l'assemblée générale extraordinaire de la Banque Triodos avec une présentation du Conseil de surveillance. Et lorsque nous arriverons à la séquence questions, nous suivrons l'approche que nous avons également adoptée lors de la dernière réunion, à savoir qu'il y aura des questions de l'assemblée qui alterneront avec des questions qui seront posées dans le webcast, parce qu'il y a aussi des participants numériques. Je vous souhaite une bonne réunion. Président.

Le président

Merci, Christine. Bonjour. J'ouvre donc la séance. Bienvenue à tous. En plus de votre présence dans la salle, un grand nombre de participants sont présents numériquement, issus de la communauté des détenteurs de certificats d'actions dans les pays où Triodos a des bureaux. Nous sommes donc ravis de partager avec vous cette réunion en comité plus large, réunion qui porte spécifiquement sur la nomination de Willem Horstmann au poste de CFRO. Nous aspirons à discuter avec vous de manière ordonnée de toute question que vous pourriez avoir sur ce point de l'ordre du jour, ainsi que de toute autre question qui pourrait être soulevée lors de la séquence questions. Nous allons donc essayer d'organiser la réunion, qui durera environ une demi-heure, pour laisser du temps à ces fins. À côté de moi, à la table, se trouve Jeroen Rijpkema, président du Conseil d'administration. Les autres membres du Conseil de surveillance, Sebasti  n D'Hondt, Dani  lle Melis et Suzanne Hannestad, ainsi que les membres du Conseil d'administration, Jacco Minnaar et Nico Kronemeijer, suivent la r  union via la diffusion en direct sur Internet que je viens de mentionner. La Fondation pour l'administration des actions de la Banque Triodos est   galement pr  sente. Jolande Sap est assise au premier rang. Elle pr  sident la r  union et s'exprimera au nom de la SAAT. Gertrude Ooms est secr  taire, pour la r  daction du proc  s-verbal de cette r  union. Je constate que la r  union a   t   convoqu  e conform  ment aux statuts et que l'annonce de la r  union a   t   publi  e dans un journal national le 4 juin. L'actionnaire et les d  tenteurs de certificats d'actions ont re  u une invitation par e-mail ou par lettre et, en outre, l'ordre du jour et les notes explicatives qui l'accompagnent ont   t   mis    disposition pour consultation    la banque et ont   galement   t   publi  s sur le site Internet. Je constate ainsi que la r  union a   t   convoqu  e conform  ment aux statuts. Enfin, trois remarques d'ordre de gestion interne. Le projet de

procès-verbal sera publié sur le site web avant la fin du mois de septembre. Vous avez ensuite trois mois pour faire des commentaires sur le procès-verbal. Celui-ci sera ensuite adopté, signé par le président, le rédacteur du procès-verbal et le président de la SAAT. Deuxièmement, nous sommes réunis aujourd'hui pour la notification de la nomination prévue du membre ad-interim du Conseil exécutif. Aucun point de vote ou autre point de politique n'est prévu. Enfin, à la fin de chaque point de l'ordre du jour, nous donnerons la possibilité de poser des questions sur ce point et le chat en direct sera ouvert. Comme d'habitude, je vous demanderai de poser une question à la fois afin que chacun ait l'occasion de poser des questions. Pour les personnes présentes dans la salle, veuillez indiquer votre nom et votre lieu de résidence afin que nous puissions le consigner dans le procès-verbal. Pour les participants numériques, dès que vous poserez une question, le nom et le lieu de résidence apparaîtront sur mon écran.

2. Notification de la nomination envisagée de Willem Horstmann en tant que membre du Conseil d'administration ad interim (pour discussion).

Le président

Je vous propose ensuite de passer au point 2 de l'ordre du jour, la notification de la nomination de Willem Horstmann en tant que membre du Conseil d'administration ad interim. En raison de la démission d'André Haag en tant que Chief Financial Officer en remplacement de l'actuelle Chief Risk Officer, Carla van der Weerd, qui devrait avoir besoin d'une période de rétablissement de douze mois en raison des effets sur la santé d'un COVID long, le Conseil de surveillance a l'intention de nommer Willem Horstmann en tant que membre du Conseil d'administration de la Banque Triodos ad interim dans le rôle de Chief Financial Officer et Chief Risk Officer pour une période de trois mois, avec la possibilité pour le Conseil de surveillance de décider de prolonger le mandat d'un maximum de trois mois, si nécessaire pour recruter un candidat pour occuper le rôle de Chief Financial Officer sur une base permanente. La Banque centrale néerlandaise a approuvé cette nomination prévue et le comité d'entreprise de la Banque Triodos a été informé de cette nomination en temps utile. Je voudrais maintenant donner la parole à Willem Horstmann pour qu'il se présente à ceux qui n'ont pas assisté à l'AGA annuelle, où il s'est également présenté, mais en tant que membre du Conseil de surveillance. Willem.

Monsieur Horstmann

Merci. Oui, en effet, je me suis tenu ici, du moins derrière un pupitre similaire, il y a environ quatre semaines, et j'ai alors raconté quelque chose sur mon parcours et mes motivations. Et pour être honnête, ces derniers n'ont pas changé pendant ces quatre semaines. Le rôle pour lequel je suis ici, lui, n'est plus le même. À l'époque, je me suis porté candidat à un poste au sein du Conseil de surveillance et je me présente aujourd'hui devant vous avec l'intention d'occuper un poste au sein du Conseil d'administration. Lorsque ce poste s'est libéré, j'ai naturellement réfléchi et je suis en fait arrivé à la conclusion que la réflexion n'était pas si compliquée, car la volonté de travailler pour la mission de Triodos et pour les parties prenantes impliquées dans cette mission n'a évidemment pas changé au cours de cette période. J'ai aussi suffisamment de temps, par chance, car à partir du 1er février, je n'aurai plus d'autre emploi pour m'y consacrer corps et âme. Voilà donc très brièvement ce qui me motive. Je vous ai indiqué ma motivation la dernière fois. Elle est intacte. J'ai le temps de le faire. Je pense que je peux le faire. C'est une tâche difficile. Nous travaillons tous sur une tâche très difficile, mais je pense que dans l'intérêt de Triodos également, je suis heureux d'accéder à ce poste, car il est, bien sûr, très important que ce poste soit pourvu. C'est dans l'intérêt d'une bonne prise de décision. Ce que nous appelons le contre-pouvoir au sein du processus décisionnel, au sein de l'organisation, est important, et pour cela il est important que ce poste soit bien rempli. Voilà, en quelques mots, ma motivation.

Le président

Merci, Willem. Je voudrais maintenant donner aux personnes présentes dans la salle ou dans le chat l'opportunité, si elles ont des questions sur ou à Willem, de les poser maintenant. Oui, d'abord Monsieur.

Monsieur Hurts [8:23]

Bonjour. Je m'appelle Hugo Hurts. Je suis un détenteur de certificat, de Leidschendam. Je m'exprime maintenant au nom de la Fondation des détenteurs de certificats d'actions de la banque Triodos, à laquelle quelque vingt-deux cents (2200) détenteurs de certificats d'actions ont adhéré. Dans le rapport annuel, dans la partie traitant de la gestion des risques, on peut lire que pour la Banque

Triodos, je cite, en tant que banque avec une mission, une bonne réputation est essentielle pour un bon fonctionnement. Fin de la citation. La Fondation, bien sûr, est tout à fait d'accord avec cela. Lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mai, les résultats d'une enquête menée auprès de quelque 1 000 détenteurs de certificats d'actions ont indiqué que leur confiance dans la banque avait été sérieusement ébranlée. Ceci est principalement dû à la suspension à long terme des échanges de certificats, à la réévaluation à la baisse de la valeur des certificats et au choix de la cotation sur une MTF, et j'ajouterais, à titre personnel, une manière de le communiquer que je qualifierai d'étrange. Les changements successifs de personnel à la tête de la banque, notamment dans le domaine de la gestion des risques, posent des questions à la Fondation. Et je voudrais poser ces questions maintenant. L'une d'entre elles s'adresse au Conseil d'administration. Pouvez-vous nous en dire plus sur le contexte de ces changements, autre que de l'expliquer par le départ de quelqu'un ? Et à Monsieur Horstmann lui-même, je voudrais demander : comment voyez-vous la perte de confiance des détenteurs de certificats d'actions dans la banque et que pensez-vous pouvoir faire concrètement pour la restaurer ? Merci.

Le président

Merci. Vous posez une question au Conseil d'administration, mais permettez-moi, en tant que Conseil de surveillance, d'en parler également, car le Conseil de surveillance s'occupe des nominations du Comité exécutif ou du Conseil d'administration. Nous regrettons effectivement, comme vous le décrivez, le changement, le départ d'André Haag. Nous avons vu en lui un bon professionnel qui a contribué de bonne manière à la prise de décision collective au sein du Conseil. Il est vrai que les gens font leurs choix pour des raisons personnelles. D'une certaine manière, on pourrait aussi dire qu'il est positif que la Banque Triodos forme des personnes, pour ainsi dire, qui peuvent aller plus loin dans le monde de la finance. Nous le regrettons, mais nous tenons également à dire qu'en ce qui nous concerne, nous serons en mesure de mettre en place assez rapidement un candidat intérimaire hautement qualifié et de prendre le temps de pourvoir correctement le poste de directeur financier sur une base permanente. Voilà ce que je voulais dire. Jeroen, peut-être aussi sur l'avis du Conseil d'administration.

Monsieur Rijpkema, PDG

Oui, je suis d'accord. Si vous me demandez, bien sûr, j'aurais préféré qu'il en soit autrement. Ce n'est jamais une bonne chose lorsque les personnes elles-mêmes indiquent qu'elles veulent franchir une étape ultérieure pour des raisons qui leur sont propres. Je pense que les deux ont leurs propres raisons. Ils ont également pris leur décision en leur âme et conscience. Et je pense, comme le souligne également notre président du Conseil de surveillance, qu'il est particulièrement important de savoir comment gérer une situation aussi inattendue. Ces deux annonces étaient inattendues pour nous. Ensuite, nous avons agi de manière très, je pense, décisive et appropriée pour trouver un successeur très compétent. Et je ne peux que me réjouir de la volonté de Monsieur Horstmann, juste après sa nomination au Conseil de surveillance, de libérer son temps et de le mettre à la disposition de notre belle banque, d'assumer ce rôle et de contribuer ainsi à une bonne continuité dans ces deux fonctions, mais aussi, comme il l'indique lui-même, à un contre-pouvoir, car c'est important pour faire avancer notre banque.

Le président

Et puis Willem.

Monsieur Horstmann

Vous avez parlé de la perte de confiance des personnes que vous avez interrogées. Je pense qu'il est bon d'aller un peu plus loin. Je ne pense pas qu'il y ait une quelconque baisse de confiance, à moins que vous ne disiez le contraire, parmi ces personnes en ce qui concerne l'impact que nous avons en tant que banque. Je pense qu'il est bon de le réaffirmer. L'impact que nous avons est important et nous voulons le poursuivre, bien sûr. Cette baisse de confiance fait probablement référence, comme vous le dites, au manque de liquidité des certificats et à leur prix. Vous savez, et cela a déjà été dit, que nous sommes extrêmement occupés par la restauration des affaires, et que nous avons beaucoup de travail à faire. Je m'engagerai également dans ce travail. Et ce travail est pour le moins difficile. Ce n'est pas du tout facile à organiser. Il y a beaucoup de limitations et c'est un chemin difficile que nous devons parcourir. Cependant, c'est une voie qui peut être empruntée et qui est également très importante pour nos détenteurs de certificats. C'est pourquoi nous y mettons tout notre cœur et toute notre âme. Et donc je pense qu'il y a en fait deux éléments. D'une part, c'est un travail difficile, il faut s'assurer d'avoir de bonnes personnes autour de soi, de bons conseillers, et d'autre

part, comme vous l'avez souligné vous-même, nous communiquons très bien à ce sujet avec vous, les parties prenantes, les détenteurs de certificats d'actions, mais aussi avec les clients et les superviseurs. C'est ce que nous espérons faire pour l'instant. Et vous pouvez ne pas être entièrement d'accord avec cela, dans le sens où nous le faisons suffisamment bien, mais c'est bien sûr ce que nous essayons de faire. Et cela a aussi ses limites, car nous devons faire attention à ne pas faire état de progrès sur des choses que nous n'avons pas encore achevées. Nous ne devons pas susciter des attentes que nous ne pouvons pas encore satisfaire. Mais nous travaillons très dur pour que cela se produise, pour ainsi dire. Et je veux jouer mon rôle dans ce domaine.

Le président

Oui, merci Willem. Pour gagner du temps, nous avons d'abord la question de Jolande Sap, présidente de la SAAT, au nom de la SAAT je présume ?

Mme Sap, présidente de la SAAT

C'est une supposition justifiée, Monsieur le Président. Merci. Mais tout d'abord, je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter chaleureusement Monsieur Horstmann pour sa nomination et lui exprimer ma reconnaissance pour sa volonté de contribuer à la banque dans ce qui est une période difficile. En outre, je voudrais également mentionner brièvement que la SAAT a également été très surprise par ce développement, lorsque nous l'avons appris plus d'une semaine après l'assemblée générale des actionnaires, et qu'elle était également préoccupée parce qu'au cours de cette assemblée générale des actionnaires, nous avons demandé à la banque, si possible, d'accélérer la stratégie et, dans le contexte des chiffres semestriels, d'envisager également un dividende intérimaire et d'améliorer considérablement la communication autour de cette plate-forme de négociation MTF, afin que la confiance puisse être restaurée. Monsieur Horstmann prend donc ses fonctions à un moment où la boutique n'est pas juste à surveiller, mais à reconstruire fortement. Dans ce contexte, j'ai une question à poser à la fois au Conseil d'administration et à Monsieur Horstmann. Et ma question est la suivante : comment allez-vous répondre de la meilleure façon possible à l'appel lancé par la SAAT lors de l'assemblée des actionnaires dans ces circonstances difficiles ? C'est la question que doit se poser le Conseil d'administration. Et à Monsieur Horstmann : comment allez-vous faire en sorte, dans cette période intérimaire, de réussir cette mission et de mener à bien cet appel de la SAAT de la meilleure façon possible ? Merci.

Le président

Merci. Peut-être qu'avant de donner la parole à Jeroen pour qu'il réponde au nom du Conseil, je voudrais combiner cette question avec une question du chat que je vois de Serge Roland. Je vais vous la lire, car je pense qu'elle est liée. Le départ inattendu du directeur financier suit celui du responsable de la gestion des risques. Pouvez-vous nous faire part des raisons de ces départs ? Ces départs sont une mauvaise nouvelle pour le principal capital de la banque, la confiance. Quel est l'impact de cette situation sur les sources de financement de la banque ? Je pense que cette question a sa place ici. Jeroen.

Monsieur Rijpkema, PDG

La question devient aujourd'hui encore plus vaste. Quand je regarde la question du président de la SAAT, je suis très heureux que Monsieur Horstmann, qui va maintenant être nommé, je l'espère, au Conseil d'administration, va nous aider et nous renforcer pour continuer à donner de la substance à, disons, l'appel soutenu par le Conseil d'administration à réfléchir à quel point d'ancrage nous pouvons fournir pour une politique de dividendes. Peut-on parler d'un dividende intérimaire après les chiffres du semestre ? Comme je l'ai dit, nous ne pouvons pas faire de commentaires à ce sujet maintenant, mais nous avons entendu cet appel. Et aussi : comment pouvons-nous garantir que nous respectons le calendrier de la MTF et que nous livrons dans les délais prévus. Bien sûr, il nous faut une bonne équipe pour le mener à bien. Il faut aussi un bon contre-pouvoir, comme nous l'avons appelé. C'est pourquoi je suis très heureux que Monsieur Horstmann ait été prêt à entrer en fonction une semaine seulement après l'assemblée générale. Vous pouvez l'imaginer : il faut alors discuter avec les parties prenantes, y compris la Banque centrale néerlandaise. Nous avons l'annonce quinze jours avant cette réunion. Je pense que nous avons vraiment agi très rapidement ensemble dans l'esprit de l'appel de la SAAT afin d'éviter tout retard et, dans la mesure du possible, d'accélérer. En ce qui concerne la question de Monsieur Serge Roland sur le contexte, je pense que nous l'avons déjà indiqué. Les deux collègues, Madame Vossen et Monsieur Haag, ont décidé de quitter la banque pour des raisons personnelles. Nous avons également indiqué à Madame Vossen qu'elle avait la possibilité d'échanger un emploi temporaire au niveau du Conseil d'administration contre un emploi permanent. C'était son

choix. Et Monsieur Haag a indiqué qu'il souhaitait poursuivre sa carrière ailleurs, en dehors de la banque. Je n'ai pas à faire de commentaires à ce sujet. C'est sa considération personnelle qu'il a faite. L'avenir nous dira comment il s'y prendra. C'est à lui de décider quand il veut l'annoncer, mais nous ne pouvons faire aucune annonce à ce sujet.

Le président

Merci, Jeroen. Et ensuite la question posée à Willem.

Monsieur Horstmann

Voyons voir. Comment vais-je réussir ? J'apprécie la question, car c'est une tâche très difficile, comme je l'ai dit, et en même temps, nous nous y attaquons tous avec énergie. En effet, ce n'est pas une simple surveillance de boutique. Nous sommes dans des circonstances totalement nouvelles pour cette banque. Et donc, il faudra faire des choses différentes de ce que nous avons fait dans le passé. J'ai regardé autour de moi intensément pendant un court moment et, bien sûr, sur cette base, je me suis fait un avis et ai compris quel pouvait être mon apport. Je discutais, quand était-ce, samedi, avec un consultant qui nous aide à trouver mon successeur, le successeur du directeur financier, et je lui ai dit : en gros, il y a trois choses que vous devez faire dans ce travail. Vous devez gérer votre organisation, donc l'organisation des finances et des risques et l'organisation au sens large. Vous devez vous engager explicitement auprès des parties prenantes, des investisseurs, des détenteurs de certificats et de tout ce qui a trait à la plateforme MTF. Et, sans oublier, vous devez gérer un bilan et un P&L, un compte de profits et pertes. Et pour commencer par ce dernier, il n'y a rien de mal à cet équilibre. Il s'agit simplement d'un équilibre très solide qui n'est pas risqué, ce qui est de nouveau un très bon signe. Ce qui doit se passer, c'est que le rendement de ce bilan doit augmenter pour toutes les parties prenantes de cette entreprise, et nous avons fixé des objectifs à cet égard. Et je jouerai, bien sûr, un rôle explicite dans ce domaine. Ensuite, il y a, bien sûr, une organisation qui doit l'exécuter. Il n'y a absolument rien de mal dans l'organisation des finances et des risques dont je serai bientôt responsable. Ce sont des gens capables qui font un bon travail. Avec eux, et avec le reste de l'organisation, nous devons accorder une attention forte aux objectifs que nous nous sommes fixés. Et ce sont des objectifs, noir sur blanc encore une fois, l'impact d'un côté, le rendement financier de l'autre. Et c'est cet équilibre que nous devons surveiller de près. Et cet équilibre, il peut aussi bouger un peu, parce que nous ne l'avons pas encore atteint. Nous avons fixé un objectif pour le rendement des fonds propres, qui est important pour la croissance de la banque, pour attirer les investisseurs, pour la liquidité des détenteurs de certificats d'actions, pour la valeur pour les détenteurs de certificats d'actions, et nous devons donc vraiment travailler dur sur ce point. Troisièmement, la gestion de la relation avec toutes ces parties prenantes. Je suis très heureux qu'André, mon prédécesseur, ait émis une obligation verte. Beaucoup d'investisseurs regardent constamment dans ce sens. Cette obligation fait-elle ce qu'elle est censée faire ? N'est-elle pas trop risquée ? C'est un rôle dans lequel je dois m'impliquer activement et satisfaire ces investisseurs. Et c'est en fait aussi un prélude pour être attractif, non seulement pour vous en tant que détenteurs actuels de certificats d'actions, mais aussi pour les nouveaux détenteurs de certificats d'actions et les nouveaux fournisseurs de capitaux. Je serai également très impliqué dans ce projet et j'y contribuerai. Je ne peux pas garantir que ce sera un succès. Mais je peux vous garantir qu'en tant qu'équipe, nous faisons tout notre possible et sommes également équipés pour faire tout ce qui est nécessaire pour y parvenir. Passons maintenant au dividende. Nous avons, bien sûr, très bien compris cet appel. Mon équipe fait également toutes sortes de calculs, elle examine ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, et bien sûr nous devons y réfléchir correctement, nous devons prendre de bonnes décisions, car ces décisions ne sont pas seulement pour le court terme, mais doivent aussi être bonnes pour la banque à long terme. Et dans le même temps, les intérêts à long terme de la banque bénéficient des personnes qui sont également satisfaites à court terme du rendement financier de leurs certificats ou de tout autre instrument, par exemple. Je dois donc trouver cet équilibre, et pas seulement moi, nous devons tous le trouver.

Le président

Merci, Willem. Je regarde l'heure et je sais qu'il y a une question dans la salle et qu'il y a aussi une question en ligne, et je voudrais en fait m'en tenir à ces deux-là. Encore une. OK, alors nous allons prendre deux questions de la salle, une en ligne et il y a un tour de questions. C'est donc aussi une possibilité. Mais laissez-moi commencer par la question qui est en ligne et ensuite vous. Et cette question en ligne est celle de Mme Van Duuren-Doosje [24:27] et elle demande : pourquoi a-t-on choisi une composition unilatérale, alors que depuis longtemps des appels ont été lancés pour une composition diversifiée, en d'autres termes, sans femmes. Et je pense que c'est à propos de toi, Willem. Et je voudrais dire quelque chose à ce sujet. Et c'est, à notre avis, un point valable, une

question valable. Dans ce cas, il nous a fallu pourvoir le poste à court terme avec un candidat capable de le faire. Et nous sommes aussi extrêmement heureux que Willem Horstmann ait voulu et ait eu le temps d'assumer ce rôle, avec les compétences qu'il apporte de son passé. Nous sommes donc très enthousiastes à propos de cette nomination, qui est pour une très courte période, quatre-vingt-dix (90) jours, peut-être prolongée de quatre-vingt-dix (90) jours supplémentaires. En ce qui concerne la composition des conseils, nous avons trouvé un bon équilibre au sein du Conseil de surveillance. Au sein du Conseil d'administration de la SAAT, je pense qu'un assez bon équilibre a également été trouvé. Il y a actuellement une seule femme au sein du Bureau exécutif. Il d'agit de Carla van der Weerdt. C'est tout. En effet, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'un bon équilibre. Ainsi, lors de la recherche, nous donnerons explicitement la possibilité, ou plutôt ne donnerons pas la possibilité mais exprimerons le souhait, d'examiner également de près les candidatures féminines. Je ne peux pas garantir que ce sera une femme, car nous n'en sommes qu'au tout début. Mais nous avons expressément donné cette mission, également à nos conseillers et à nous-mêmes. Le monsieur dans le coin près de ce micro.

Monsieur Bar

Mon nom est Bar.

Le président

Votre lieu de résidence aussi, s'il vous plaît.

Monsieur Bar

Amsterdam. En fait, je voulais vous demander de m'aider, car jusqu'à présent, je n'ai pu obtenir aucune aide. Mon père avait des certificats. J'en ai hérité et je suis maintenant au milieu de tout ça. C'était à la fin de l'année 2019. J'ai beaucoup d'ennuis. Je pense que je parle au nom de plusieurs personnes. Et la banque ne m'aide pas du tout. Beaucoup de problèmes. Les taxes ne correspondent pas parce que la valeur [26:56] a en fait beaucoup changé et cela implique beaucoup de choses. Et je voudrais revenir sur ce que vous avez dit, à savoir que nous devrions être satisfaits ou qu'il n'y a pas de problèmes, ce que j'espère à l'avenir. Mais à l'heure où je vous parle, j'ai beaucoup de problèmes.

Le président

Oui, Monsieur Bar. Merci pour cette question. Ce que je propose, c'est que nous incluions cette question dans le tour de table. Parce qu'il ne s'agit pas réellement de Willem Horstmann, ce qui est le cas de ce point de l'ordre du jour. Est-ce que ça vous convient ?

Monsieur Bar

J'aimerais avoir une conversation constructive.

Le président

Avec Willem ?

Monsieur Bar

Oui, pourquoi pas ?

Le président

Très bien.

Monsieur Bar

Je pense que je parle au nom de beaucoup de personnes qui ont eu de gros problèmes et qui sont en fait très déçues par l'attitude de la banque. Et je ne pense pas qu'à l'avenir les gens soient vraiment attirés par l'achat de certificats. J'ai perdu la moitié de ce dont j'ai hérité et si on me demande, je ne recommanderai à personne d'acheter et d'investir dans ce domaine.

Le président

Très bien.

Monsieur Horstmann

Dois-je répondre ? Oui, tout d'abord, je pense que je comprends très bien votre position et je pense aussi qu'elle est terrible. Et je sais aussi que vous n'êtes pas seul. Vous le dites vous-même. Nous avons dit, je n'y étais pas encore formellement, mais il a été dit que nous travaillons sur la possibilité

de pouvoir accueillir des cas comme le vôtre. Et c'est ce sur quoi nous travaillons. Il se peut que ce ne soit pas visible pour vous en ce moment et c'est ce que je comprends dans vos propos. En même temps, il est vrai que nous travaillons très dur sur ce sujet. Mais ce que j'ai dit tout à l'heure à propos de la solution générale pour les certificats est particulièrement vrai pour ce groupe de personnes pour lesquelles nous voudrions fournir une solution provisoire. Donc rapidement, Vous avez dit à juste titre, et je vous paraphrase, « cette solution à long terme ne me sert pas à grand-chose. Je souhaite juste que mon problème soit résolu maintenant. » Nous sommes à la recherche de cette solution et, en même temps, elle n'est pas à prendre à la légère. Vous pouvez nous reprocher de ne pas communiquer assez sur ce point. Mais nous travaillons incroyablement dur pour trouver une solution avec toutes les parties prenantes qui doivent être impliquées dans une telle solution, et je pense en particulier à la supervision. Ce n'est pas si facile. C'est ce que je peux vous dire pour l'instant. Mais nous travaillons très dur sur ce point. C'est tout ce que je peux partager avec vous pour le moment.

Monsieur Bar

Il y a des choses simples si je devais me faire aider par des experts. Je ne suis pas du tout un expert financier, mais je dois dire aux autorités fiscales, par exemple, que ce n'est pas ce que ça vaut, que je l'ai payé, etc.

Monsieur Horstmann

Je peux voir ce point aussi, mais je pense que vous devriez dire quelque chose à ce sujet.

Le président

Jeroen je pense.

M. Rijpkema, PDG

Il serait bon que nous nous rencontrions après cette séance pour voir comment nous pouvons aider. Je vois également qu'un collègue de la banque est aux Pays-Bas et j'aimerais m'entretenir avec vous par la suite.

Le président

Madame, vous aviez une question.

Madame Huber [30:46]

Je m'appelle Machteld Huber, je suis de Driebergen et je romps le protocole, car je n'ai pas de question, mais j'ai un commentaire. Je ressens le besoin, en plus de tous les bruits critiques qui sont faits, que je comprends très bien, d'exprimer aussi ma confiance dans la gestion de la banque, dans ses intentions, dans ces circonstances difficiles, et je parle à beaucoup de gens qui ne sont pas tellement en difficulté et qui sont aussi un groupe silencieux qui continuent aussi à maintenir leur confiance. Je ressens le besoin de l'exprimer. Merci.

Le président

Au nom du Conseil de surveillance, je tiens à vous remercier chaleureusement. Merci.

Jeroen Rijpkema [31:23]

Merci.

3. Tour de table

Le président

Je vous propose alors de passer au point 3 de l'ordre du jour, le tour de table. Willem, vous pouvez vous rasseoir.

Modérateur

Je peux les lire Président. La question qui reste à l'écran concerne en fait l'appellation. Elle disparaît de mon écran. Le directeur peut-il reprendre les questions de l'opérateur ? Est-ce qu'elles reviendront ? Ah, elle est revenue. C'est une question du détenteur de certificat Bennink. Selon lui, la rotation des hauts responsables de Triodos indique qu'il y a un sérieux problème de personnel chez Triodos. Monsieur Horstmann remplit-il le rôle de survivant désigné ? Et si oui, pour combien de temps ?

Le président

Vous pouvez déjà le voir à la salle. Willem Horstmann est nommé pour quatre-vingt-dix jours (90) avec la possibilité d'une prolongation pour un maximum de quatre-vingt-dix (90) jours. Nous avons également d'autres membres très respectés au sein du Conseil d'administration. Donc je ne pense pas que l'on en soit là.

Monsieur Rijpkema, PDG

Si je peux ajouter quelque chose. Il y a aussi des gens qui re-signent, comme moi. J'ai donc moi-même indiqué que, compte tenu de la situation, je suis prêt à prolonger de deux à quatre ans. Et il y a aussi des collègues de cette banque, et je voudrais exprimer ma reconnaissance à Jacco Minnaar et Nico Kronemeijer, des collègues de très longue date dans cette banque qui ont également fait le pas vers un Conseil d'administration. Il y a donc de nombreuses personnes qui restent très attachées à cette banque. Dans le même temps, nous faisons partie d'une société et nous voyons tous dans une société que nous avons également un certain nombre de défis en matière de personnel, de problèmes de dotation en personnel, et les gens ont d'autres options, peuvent faire d'autres choix. Je suis très heureux que, malgré tous ces changements, Triodos reste une banque attrayante pour de nombreuses personnes, une banque où l'on peut continuer à travailler et une banque à laquelle on peut adhérer. Et je pense que l'exemple de Monsieur Horstmann l'illustre bien. Il était impatient de rejoindre notre Conseil de surveillance et, lorsque le défi était là, il était également prêt à rejoindre notre Conseil d'administration. Donc je pense : le changement est contemporain, mais je pense qu'il est très important que Triodos continue à être capable d'attirer les bonnes personnes et de les garder.

Le président

Merci Jeroen. Y a-t-il des questions dans la salle ? Monsieur.

Monsieur Bruinsma

Je m'appelle Bruinsma, de Culemborg, détenteur de certificat. Entre-temps, je me demandais si les rôles de directeur de surveillance et de directeur exécutif sont effectivement conciliables sur le plan formel et/ou pratique et comment cela se poursuivra dans quatre-vingt-dix (90) ou cent quatre-vingts (180) jours.

Le président

Merci pour cette question. Je peux répondre à cette question. Ces rôles ne sont pas compatibles. Donc, la façon dont les choses se passent est que Willem a démissionné en tant que membre du Conseil de surveillance. Il était nouveau, puisqu'il venait d'être nommé après l'AGA du 20 mai. Cela signifie qu'il peut rejoindre le Conseil d'administration sans délai. Après sa nomination au Conseil d'administration, il devra observer une période de réflexion proportionnelle à la durée de son mandat et aux questions de fond qu'il y a discutées, et cela doit également être approuvé par la Banque centrale néerlandaise. Il pourra donc revenir après avoir démissionné du Conseil d'administration et après une période de réflexion. Je vois une question en ligne.

Modérateur

Oui, une question en ligne a été reçue de José Maria Molas Tresserras [36:00] qui demande : bonjour, je veux juste savoir quand je pourrai accéder à mon argent investi dans des certificats qui sont bloqués depuis longtemps. Merci.

Le président

Il me semble que c'est pour le Conseil d'administration.

Monsieur Rijpkema, PDG

Une question très justifiée et compréhensible de la part du détenteur du certificat Molas Tresserras. Comme je l'ai dit, nous travaillons intensément à la restauration de la négociabilité par le biais d'un mécanisme d'échange multilatéral ou d'une plateforme d'échange multilatéral. Nous avons indiqué dans notre annonce de décembre 2021 que nous pensions avoir besoin de 12 à 18 mois pour le faire et nous sommes toujours sur ce calendrier. Je continue donc à penser qu'au cours du premier semestre de l'année prochaine, c'est-à-dire avant la fin du mois de juin prochain, nous serons en mesure de rétablir la négociabilité sur une MTF.

Le président

Juste une indication de temps. Nous sommes déjà un peu en retard. Je n'ai aucun problème avec cela, mais envisageons de terminer dans les huit ou neuf prochaines minutes. Je vois une question dans la salle.

Madame

Je suis Madeleine Ingen Housz 37:19] de Driebergen et j'ai été très touchée par son histoire. Et je me suis posé la question : y aura-t-il désormais un poste visible à la Banque Triodos où des personnes comme lui pourront se rendre en personne ? Alors je dirai simplement que c'est un peu naïf, à l'IND on se fait balader d'un point à l'autre mais on a un interlocuteur pour ce genre de cas. Parce que bon, je pense que c'est formidable que vous soyez venu ici pour dire cela, il a la parole mais il y a un millier d'autres personnes qui n'ont pas la parole et s'ils peuvent mettre un visage sur un poste, et si vous avez un poste vacant pour cela, s'il vous plaît, faites-le savoir autour de vous. Il y a sûrement des gens qui sont prêts à faire quelque chose pour cela. C'est ma question.

Le président

Oui, merci. Une question très claire. Jeroen.

Monsieur Rijpkema, PDG

Oui, le point de contact le plus approprié est bien sûr le centre de contact client de la banque, où nous regroupons et répondons à ces questions. Comme je l'ai dit, cependant, je parlerai à Monsieur Bar après cette réunion et j'aimerais aussi savoir quelles expériences il a eues, et cela pourrait très bien être une raison de donner suite à votre appel pour voir si nous devons organiser cela différemment. Mais je vais d'abord en parler avec les collègues concernés, car nous sommes bien sûr actifs dans un certain nombre de pays. Ainsi, outre les Pays-Bas, nous sommes également actifs en Espagne, en Belgique, au Royaume-Uni et en Allemagne. J'aimerais donc également entendre les collègues sur leurs expériences et les détenteurs de certificats comme M. Bar, puis nous prendrons une décision à ce sujet.

Monsieur Bar

J'ai passé des heures au téléphone à essayer de comprendre pourquoi ils ne peuvent pas m'aider.

Monsieur Rijpkema, PDG

J'aimerais donc vous en parler plus tard et nous verrons ensuite ce que nous pouvons apprendre de la situation. Et puis peut-être que nous devons le résoudre comme le dit Madame.

Le président

Oui, merci.

Modérateur

Il y a une question en ligne du détenteur de certificats d'actions Tanguy Baillyen ; il dit que lors de l'assemblée générale du 20 mai, la SAAT par l'intermédiaire de Madame De Zwaan a abordé en détail sa demande d'envisager un acompte sur dividende supplémentaire en 2022. Pour ceux qui n'ont pas pu assister à ces deux assemblées générales, les réunions du 20 mai, et en toute transparence et par respect pour la SAAT, le récent rapport de Triodos, un e-mail reçu le 7 juin intitulé dividende, n'aurait pas dû mentionner ces réunions. La question est donc : ce rapport n'aurait-il pas dû mentionner cette demande explicite et urgente de la SAAT ? Merci d'apporter une réponse de la banque et d'un représentant de la SAAT.

Le président

Puis-je alors commencer par demander au Conseil d'administration de répondre à cette question ?

Monsieur Rijpkema, PDG

Je dois avouer que je suis un peu dépassé car je n'ai pas ce rapport sous les yeux pour le moment. Pour moi, l'appel de la SAAT a été très clair et je suppose que le rapport officiel de la réunion, qui, je crois, est en cours de préparation, l'indiquera simplement aussi. Et je ne vois pas pourquoi cela ne devrait pas être mentionné, car il s'agit d'un appel formel par un vote de la SAAT et le Conseil d'administration a indiqué qu'il allait sérieusement l'examiner et essayer d'y donner suite.

Le président

Oui, cela a également été adressé à la SAAT. Je donne donc la parole à Jolande Sap, présidente de la SAAT.

Madame Sap, présidente de la SAAT

Oui, merci Président. Oui, nous partons également du principe que cela sera reflété dans le rapport formel, bien sûr, mais plus que cela, nous en discutons aussi régulièrement avec le Conseil d'administration, bien sûr, et j'y ai encore fait explicitement référence aujourd'hui et j'ai également entendu que les changements au sein du Conseil d'administration de la banque et l'arrivée de Monsieur Horstmann ne modifient pas la décision du Conseil d'administration, mais qu'ils continuent à travailler dur pour voir si cela est possible.

Le président

Merci. Modérateur, y a-t-il d'autres questions ?

Modérateur

Oui, il y a une autre question en ligne du détenteur de certificat Maria Rubens. Et cette question est la suivante : si la Banque Triodos ne reste plus l'intermédiaire dans la négociation des certificats sur la plateforme MTF, qui sera le facilitateur ? N'est-il pas logique que les détenteurs de certificats se voient accorder un droit de vote direct et qu'ils aient leur mot à dire, afin d'en faire une situation gagnant-gagnant en coopération avec la banque ? Les détenteurs de certificats d'actions veulent récupérer leur argent à la date prévue et, après tout, la banque ne veut pas perdre ses clients et gagner des clients et des détenteurs de certificats d'actions.

Le président

Merci. Le Conseil d'administration.

Monsieur Rijpkema, PDG

Merci pour cette question, Mme Rubens. Le facilitateur de la négociation sur une plateforme MTF est le fournisseur MTF-. Il rapproche l'offre et la demande. La demande provient des participants enregistrés sur cette plateforme, des détenteurs de certificats ou des futurs détenteurs de certificats, et l'offre provient des détenteurs de certificats existants. Donc Triodos en soi n'est plus partie. L'affaire est traitée par un fournisseur de MTF. Nous supposons que la structure avec la SAAT sera également maintenue dans la nouvelle situation. La SAAT a aidé la banque dans son développement et sa croissance pendant quarante-deux (42) ans, en équilibrant les intérêts de la mission, des détenteurs de certificats d'actions et de la banque, et en ce qui nous concerne, cela restera inchangé à l'avenir, même sur une plateforme MTF. Quant à savoir si cela peut conduire à un ajustement et à une participation accrue des détenteurs de certificats d'actions aux droits de vote, cela fait partie de la conception future de la MTF. Je ne veux pas anticiper cela maintenant, mais c'est certainement quelque chose que nous allons examiner pour voir comment nous pouvons impliquer davantage les détenteurs de certificats. Le fait que les détenteurs de certificats souhaitant vendre doivent pouvoir le faire au moment opportun sur une MTF est, bien entendu, également l'objectif du rétablissement de la négociabilité. Et il est convenu que la banque souhaite continuer à lier ses clients et aussi ses détenteurs de certificats d'actions, car sans ces derniers, l'avenir de la banque ne s'annonce pas plus brillant. Il est donc très important pour nous de continuer à renforcer la relation avec les détenteurs de certificats et la SAAT a également demandé à faire un effort supplémentaire dans ce domaine. Et nous continuerons à le faire, en étant honnêtes sur le fait que je ne peux probablement pas satisfaire tout le monde, mais nous ferons un réel effort pour au moins en parler aux autres. Et le fait qu'un si grand nombre de détenteurs de certificats d'actions soient venus ici à nouveau pour une réunion relativement courte me donne vraiment beaucoup de confiance et aussi l'inspiration que, malgré les différences qui existent parfois, nous nous rallions tous à cette banque et voulons la faire avancer ensemble.

Le président

Merci Jeroen. Y a-t-il d'autres questions dans la salle ? Je vois un Monsieur.

Monsieur Van Buuren [45:13]

Oui, merci. Je m'appelle Onno van Buuren, détenteur de certificat d'Amsterdam. Je me demandais : la Banque Triodos veut se développer, je comprends que c'est le point de départ de tout, et donc attirer des capitaux. Si cela se fait via une telle plateforme, je suppose que de nouveaux certificats doivent être émis, car si vous ne continuez à vendre qu'entre vous, il me semble que, tout compte fait, vous

ne faites pas gagner d'argent à la banque. D'autres certificats seront donc mis sur le marché. Cela mène à une dilution du capital, n'est-ce pas ? En d'autres termes, la valeur diminuera encore plus que ce qui est déjà prévu. La question est donc logique : comment comptez-vous empêcher cette dilution et la poursuite de la baisse de valeur ?

Monsieur Rijpkema, PDG

Je me réjouis de cette question. Merci. Nous avons indiqué que nous voulions rétablir la négociabilité et je pense vraiment que nous devrions le faire, car je trouve très ennuyeux que depuis près de deux ans et un trimestre maintenant, vous ne puissiez pas négocier via un environnement réglementé ou organisé. J'insiste : vous pouvez toujours vendre des certificats à quelqu'un. Bien sûr, ce n'est pas une voie viable pour la grande majorité des détenteurs de certificats. Je n'essaie donc pas de donner une fausse impression, mais il est possible pour un investisseur privé de vendre les certificats à un autre détenteur de certificat privé ou à une partie intéressée. Mais cela ne peut plus se faire de la manière organisée à laquelle vous étiez habitué chez Triodos et nous essayons maintenant d'organiser cela par le biais d'une MTF. En outre, nous avons indiqué qu'il est important pour une banque d'avoir accès aux capitaux. Il s'agit plutôt d'un principe selon lequel, en fin de compte, afin de préserver les intérêts de toutes ses parties prenantes, une banque devrait avoir accès au capital en toutes circonstances. C'est différent d'une annonce concernant la levée de nouveaux capitaux par la banque. Nous n'avons pas fait cette annonce et nous ne la ferons pas. Parce que, bien sûr, je suis très conscient du fait que si nous devons émettre de nouveaux capitaux maintenant, cela pourrait en effet avoir un effet dilutif sur les détenteurs de certificats d'actions existants, et certainement si vous deviez le faire en dessous de la valeur intrinsèque. Nous serons donc très prudents à ce sujet, si nous en arrivons là. Et donc, si nous devons envisager la croissance, il faudrait également examiner les formes de croissance que vous pouvez réaliser avec le capital existant. Et je pense qu'une étape très importante à cet égard, et cela a été mentionné avant aujourd'hui, a également été l'émission de l'obligation verte que nous avons faite l'année dernière, deux cent cinquante millions (250 000 000 €) de capital subordonné à un prix maintenant attractif, parce que nous avons tous vu que le taux d'intérêt a fortement augmenté. Alors, célébrons parfois ensemble les points positifs. Le timing de cette obligation verte a été, rétrospectivement, plus qu'excellent et nous permet de nous développer davantage, car tout cela fait partie du capital-risque. Elle aide la banque à accorder davantage de prêts pour créer un impact encore plus positif dans notre société, sans demander aux détenteurs de certificats de déposer davantage de capital et de diluer le capital. Il y a donc plusieurs méthodes dans ce domaine. Et je pense qu'il est également très bon d'établir que l'inscription des certificats sur une MTF ne signifie pas que nous émettrons aussi immédiatement de nouveaux certificats.

Le président

Merci. Je souhaiterais clôturer la séance maintenant. Je vois que Monsieur Bar est toujours debout.

Monsieur Bar

Désolé, j'ai une dernière question si je peux me permettre ? Est-ce qu'une autre entreprise a déjà fait ça, une MTF ?

Monsieur Rijpkema, PDG

Il existe certainement d'autres sociétés cotées sur une MTF. Certainement. Certainement.

Le président

Modérateur, y a-t-il des questions en ligne ?

Modérateur

Il y a encore une question, mais je vous regarde aussi par rapport au temps.

Le président

Alors ce sera la dernière.

Modérateur

La dernière question est posée par Inmaculada Riaza Hernandez qui demande : la valeur attendue des certificats est-elle réaliste ou allons-nous perdre plus d'argent ?

Le président

Il me semble que c'est une question à poser au Conseil d'administration

Monsieur Rijpkema, PDG

Merci, Madame Riaza Hernandez. Je pense qu'il est important de noter : la banque n'a fait aucune prédiction sur la valeur future. La banque a indiqué une valeur à fin décembre 2021 dans le cadre de son obligation de juste valeur envers les autorités fiscales, et a également indiqué qu'il ne s'agit pas d'une prédiction de la valeur future au moment où nous serons cotés sur une MTF. Nous avons indiqué qu'à l'époque, au vu de l'évolution de la valeur des actions bancaires en Europe, il n'était pas exclu qu'il y ait une baisse de valeur ou une correction de valeur, mais nous ne pouvons pas prédire quelle sera la valeur d'un certificat au moment où nous serons cotés sur une MTF. Et je pense que nous pouvons tous constater l'évolution du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui. Si l'on considère ce qui s'est passé dans notre monde ces derniers mois, en termes de guerre terrible en Ukraine et d'évolution des taux d'intérêt, il nous est impossible de prédire ce que sera la valeur, disons, au printemps prochain. Je ne peux donc pas répondre à la question de Madame Hernandez, si ce n'est pour dire que je ne peux pas faire de déclaration à ce sujet.

4. Fermeture

Le président

Ok, merci Jeroen. Nous sommes arrivés à la fin de la séance. Je remercie tout le monde pour leur présence et leur contribution. Je lève la séance, et pour ceux qui sont dans la salle, nous ne sommes pas encore partis. Nous pouvons prendre un café ensemble en dehors de la réunion et discuter. Merci beaucoup.

*** Fin de la transcription